

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61-422-1932 Gratification.

n° 61-422-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 janvier 1932

Numéro JO
n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro
31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

une gratification de 200 francs est accordée au nommé Moussa Amin, pour avoir prêté à la police un concours des plus courageux et des plus efficaces à l'occasion de la recherche et de l'arrestation d'un criminel armé et réputé dangereux. Une gratification de 100 francs chacun est accordée aux nommés : Abdi Mohamed, servent, matricule 3, et Yaci Egal. askari de 1re classe, matricule n° 12, pour avoir participé aux recherches faites pour découvrir un criminel armé, réputé très dangereux et pour avoir fait preuve, en la circonstance, d'initiative et de courage.